

ASSOCIATION CHALLANS ACCUEILLE

11 Chemin des noues 85300 CHALLANS

Tel 07 68 17 25 39 E-mail: contact@challansaccueille.fr

site : challansaccueille.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à participer le MARDI 18 NOVEMBRE 2025 A 14 H 30

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SALLE LOUIS CLAUDE ROUX A CHALLANS

La carte d'ahesion 2025/2026 sera demandee

Ordre du jour AG ordinaire :

- Accueil et Rapport moral des Coprésidents (vie de l'association).
- Présentation et vote pour les membres du Conseil d'Administration (renouvellement et nouveaux).
- Rapport des commissions communication et animation.
- Rapport financier (tableau résultat de l'exercice 2024/2025).
- Rapport du vérificateur aux comptes et approbation des comptes de l'association, vote.
- Election du vérificateur aux comptes.
- Présentation du projet prévisionnel de budget 2025- 2026 et vote.
- Point sur les animations et sorties proposées pour la saison 2025-2026.
- Intervention de personnalités invitées
- Remerciements aux anciens bénévoles.
- Réponses aux questions diverses.

VOTRE PRESENCE ACTIVE EST VIVEMENT SOUHAITEE.

SI TOUTEFOIS VOUS NE POUVEZ PAS ASSISTER A NOTRE A. G. ORDINAIRE, CONFORMEMENT AUX STATUTS, VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE VOUS FAIRE REPRESENTER PAR L'ADHERENT DE VOTRE CHOIX EN LUI DONNANT UN POUVOIR DUMENT REMPLI ET SIGNE. **Une meme personne peut avoir 5 pouvoirs maximum**.

DES **POUVOIRS** SERONT A VOTRE DISPOSITION A L'ENTREE DE L'AVOCETTE. APRES L'AVOIR REMPLI ET SIGNE, VOUS POURREZ LE METTRE DANS L'URNE. MERCI D'AVANCE!

VOUS POURREZ EGALEMENT L'IMPRIMER SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE Challansaccueille.fr (dans les « DERNIERES NOUVELLES ») ET LE REMETTRE A UN RESPONSABLE D'ACTIVITE OU A L'AVOCETTE.

Nous devrons procéder au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

<u>Liste des sortants 2025</u>:

Se représentent 5 personnes : Claire BIGOT, Patricia BURON COUTON, Thérèse DUVEAU, Bernard GONTAN et Sylviane MERGNAC .

Marie Thérèse DUBIN ne se représente pas.

4 adhérents de Challans Accueille ont fait acte de candidature : Martine COLLINET, Jacques DUHAMEL, Didier HERVOCHON et Sylvie France PAPASIAN

Le CA peut compter au maximum 21 membres. Il y a donc 8 places disponibles pour 9 candidatures.

L'assemblée générale sera suivie d'un lunch. C'est une occasion de se rencontrer en dehors de son activité principale et d'accueillir les nouveaux arrivants à Challans Accueille.

AFIN D'ADAPTER LE LUNCH AU NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES ET D'EVITER LES GASPILLAGES, MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRESENCE A L' AG AVANT LE 03 NOVEMBRE 2025.

DES COUPONS REPONSES SERONT A VOTRE DISPOSITION A L'ENTREE DE L'AVOCETTE. VOUS POURREZ LE REMPLIR ET LE METTRE DANS L'URNE PREVUE. MERCI D'AVANCE!

VOUS POURREZ EGALEMENT L'IMPRIMER SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE <u>challansaccueille.fr</u> à la rubrique « DERNIERES NOUVELLES » ET LE REMETTRE A UN RESPONSABLE D'ACTIVITE OU A L'AVOCETTE.

Certains de l'intérêt que vous portez à notre association, nous vous prions d'agréer, cher adhérent (e), l'expression de nos considérations distinguées.

Les Coprésidents,

VALLEE Michel Bernard GONTAN

Alle 15